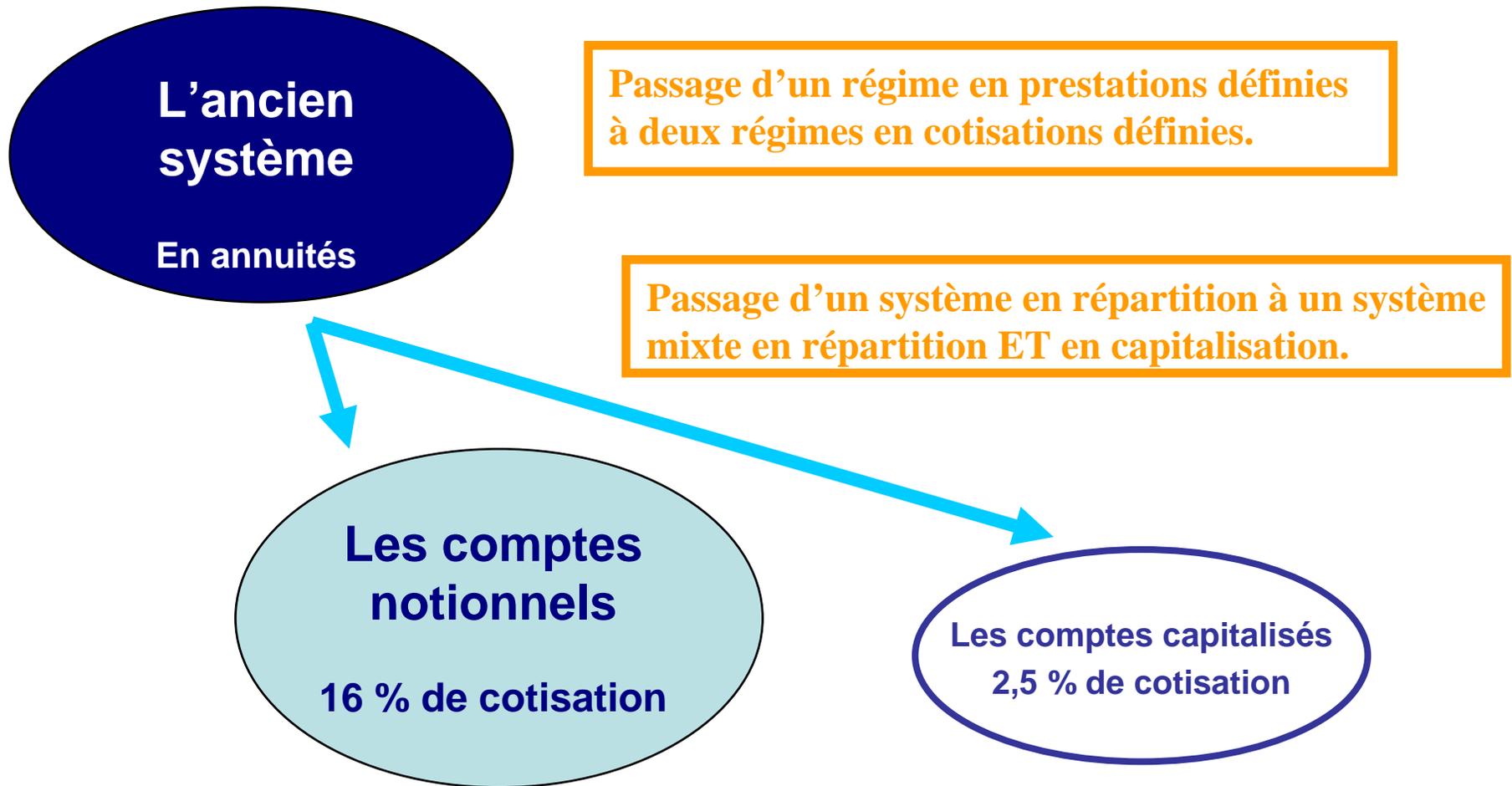



Le calcul des pensions en Suède

Introduction - Le système public suédois



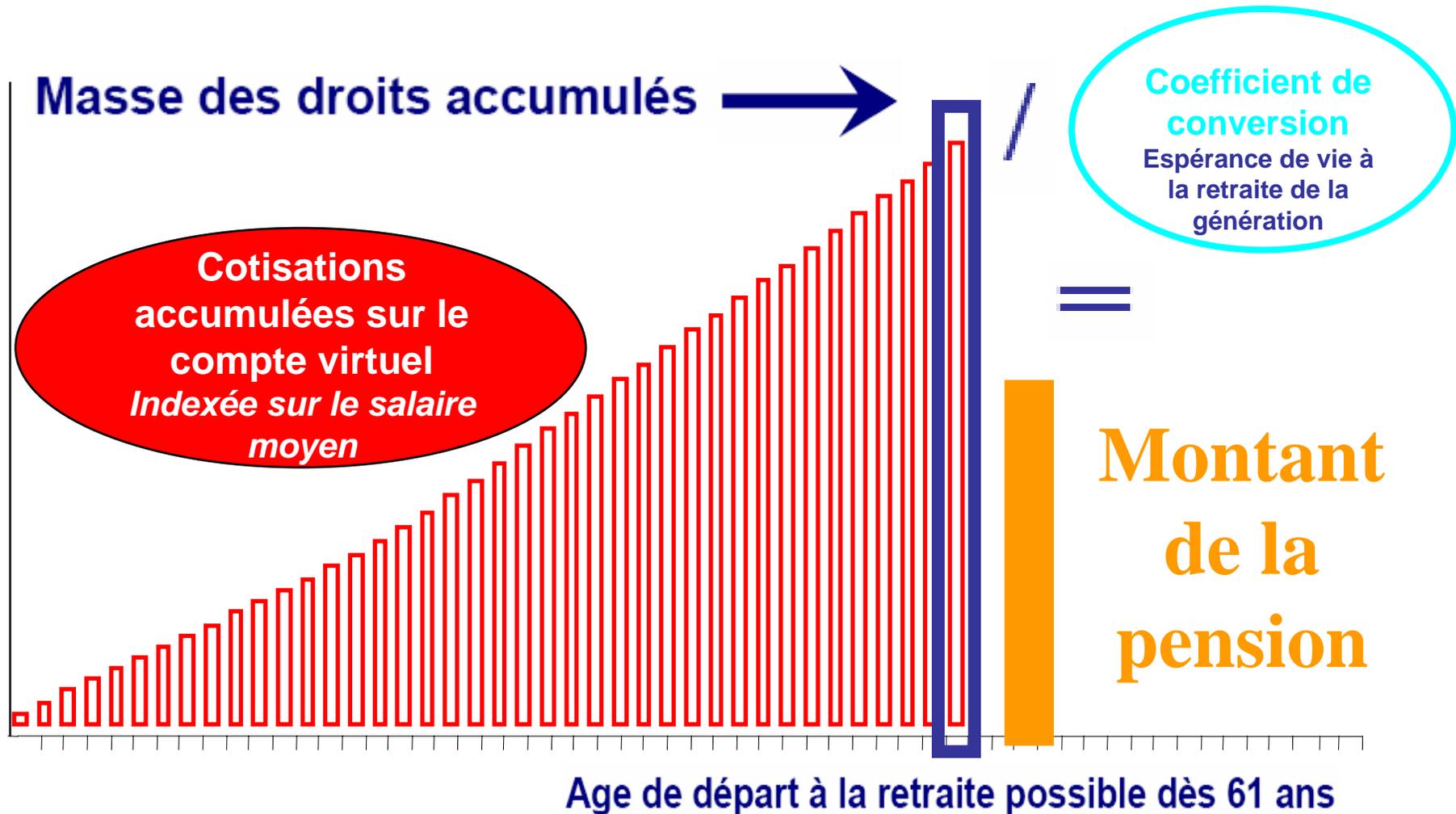
1 – Le calcul des pensions au sein des comptes notionnels

- Inkomstpension – Försäkringskassan -

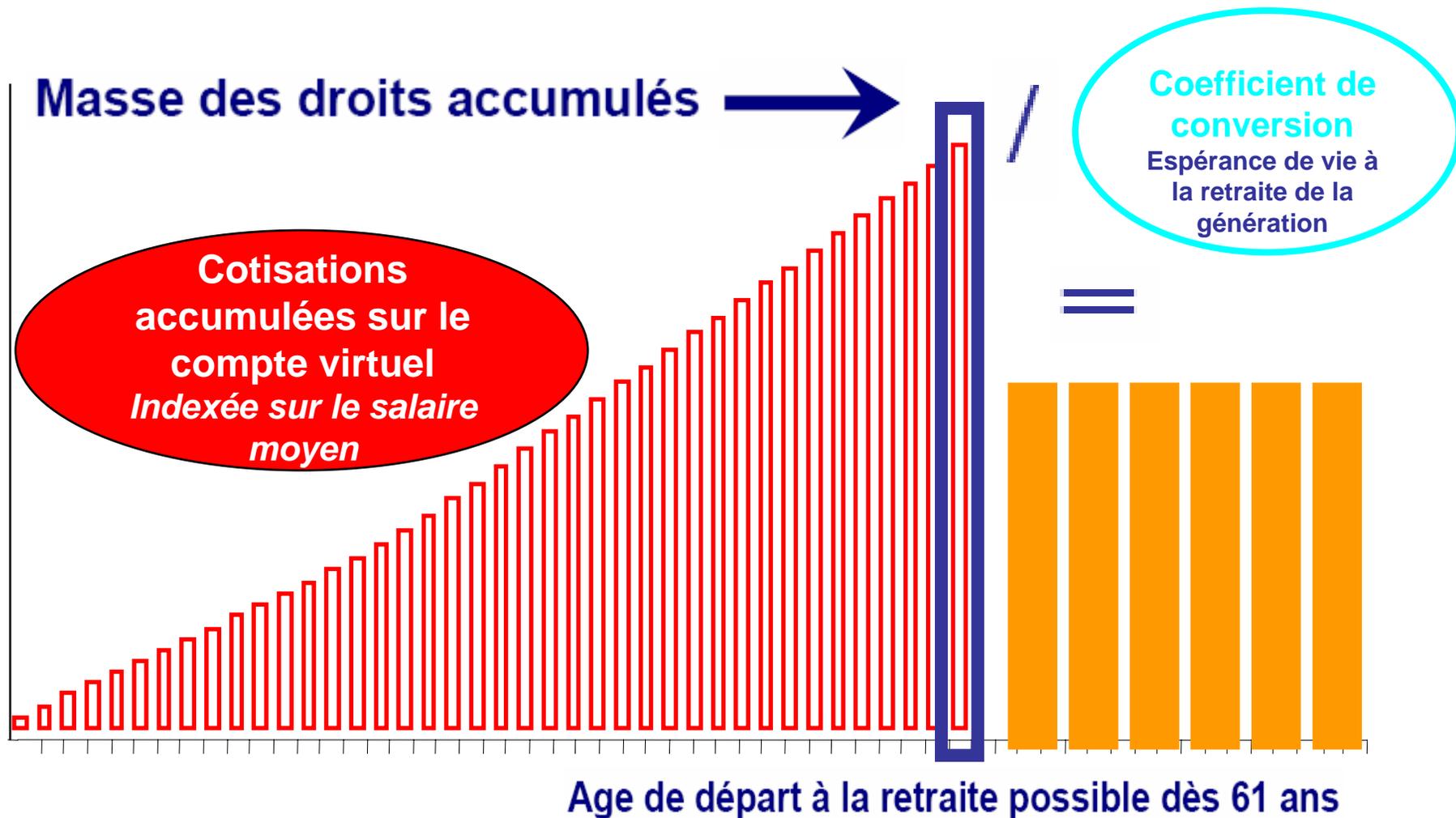
1 – L'accumulation et la liquidation des droits

- Chaque assuré est titulaire d'un compte individuel « virtuel »
- Les cotisations - employés, employeurs et de l'État - alimentent ce compte individuel « virtuel » et sont revalorisées annuellement comme la croissance du salaire moyen
- La pension à la liquidation est égale à la masse des droits accumulés sur le compte « virtuel » divisée par l'espérance de vie à la retraite moyenne de la génération

1 – Le calcul des pensions à la liquidation



1 – Le calcul des pensions à la liquidation



1 – La revalorisation des pensions

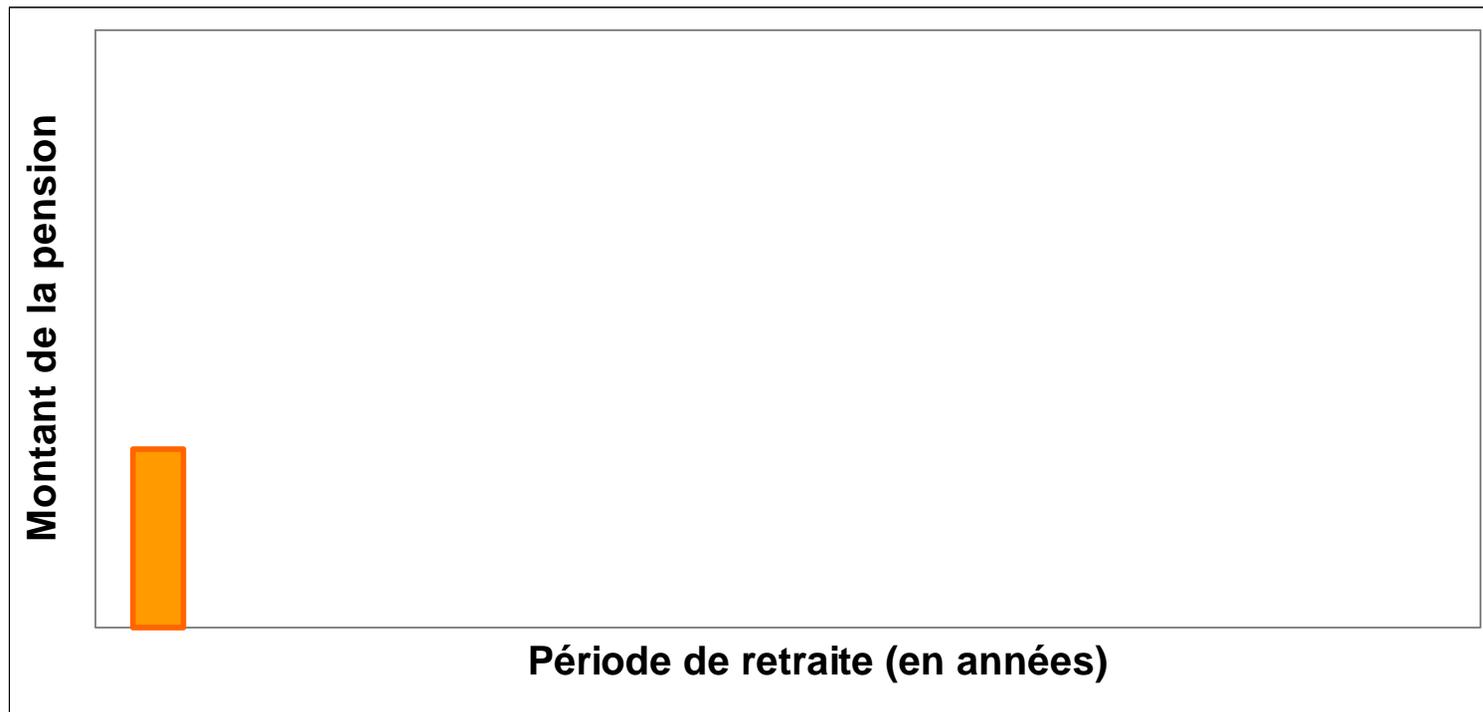
- Les pensions sont revalorisées chaque année par

Évolution du salaire moyen – 1,6 %

Avec 1,6 % comme norme d'évolution réelle du salaire moyen

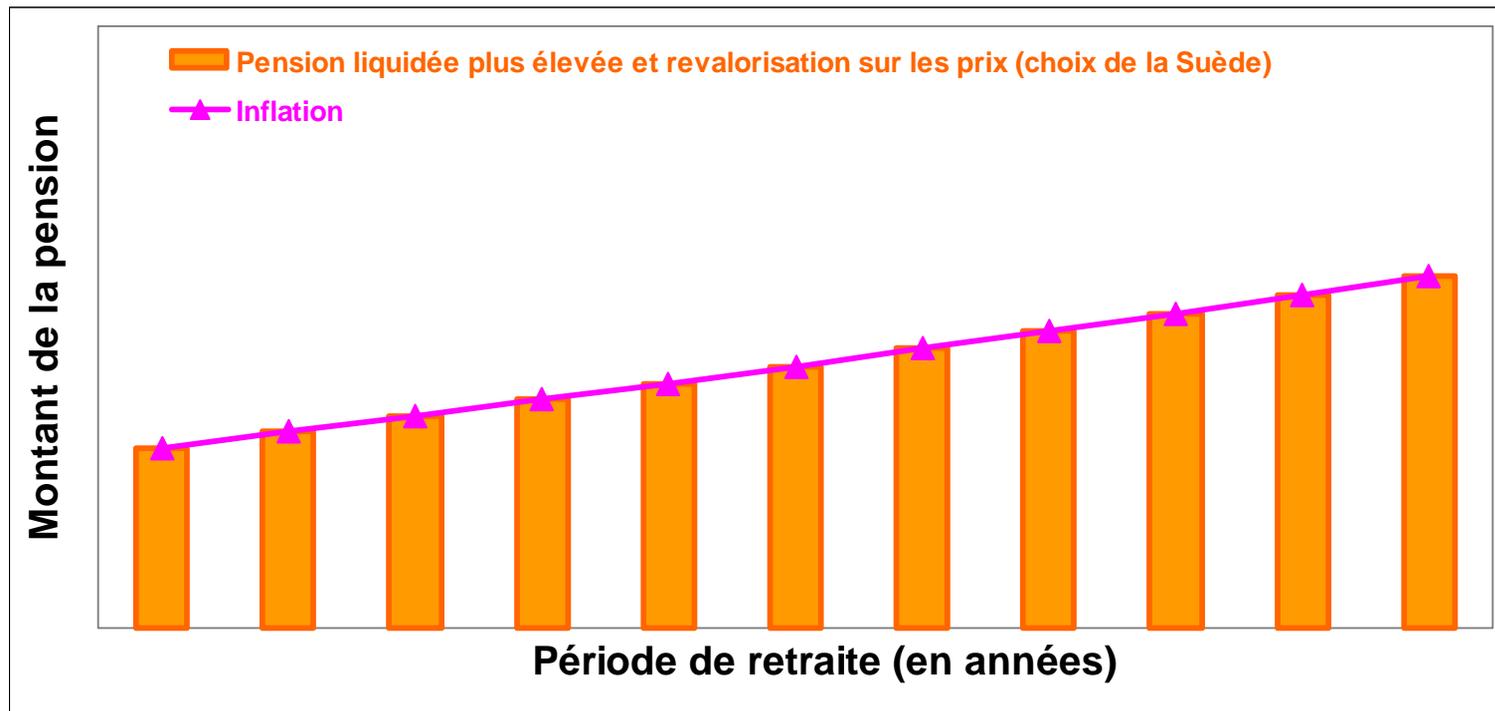
- Les pensions sont donc, en moyenne, indexées sur l'inflation, mais elles peuvent évoluer plus ou moins vite que l'inflation suivant les années

1 – L'arbitrage « montant de la pension liquidée » / « revalorisation de la pension » (1)



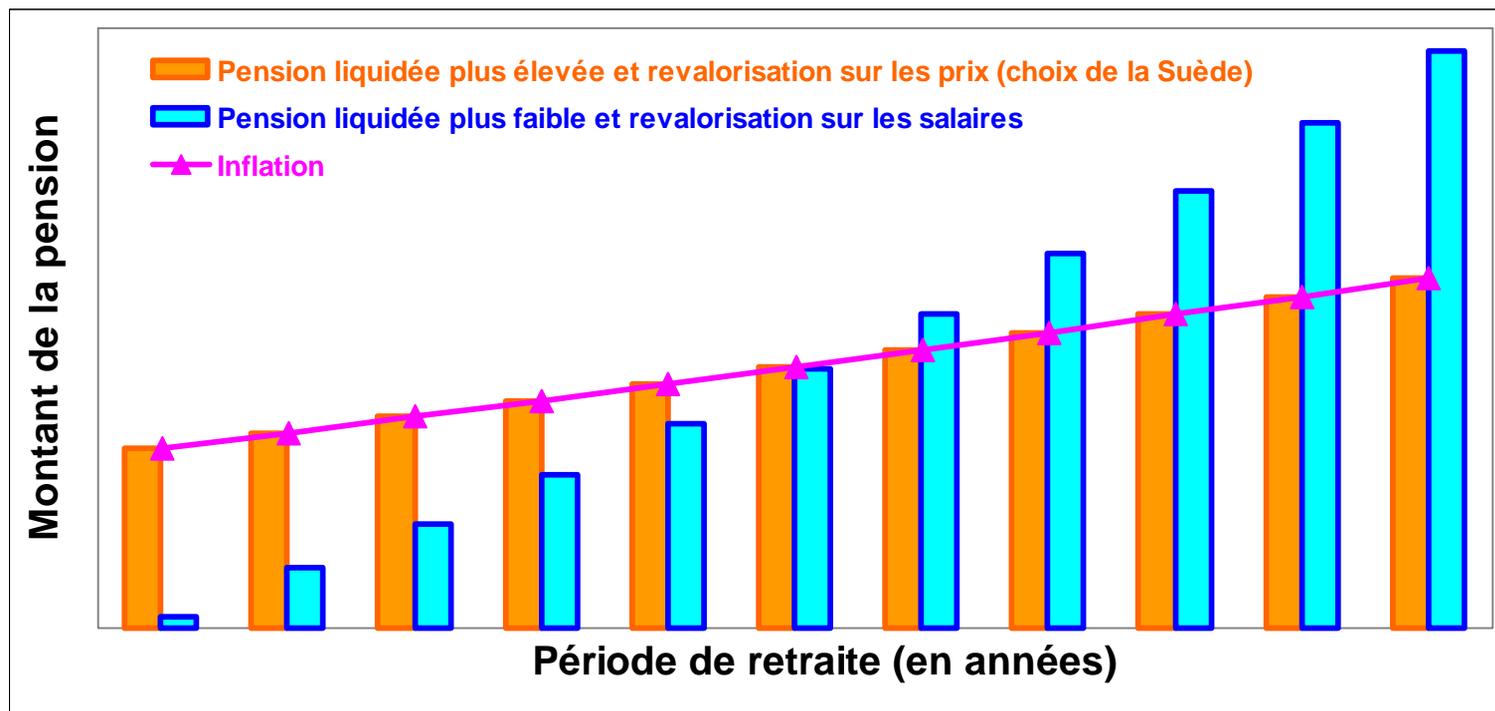
1 – L'arbitrage « montant de la pension liquidée » / « revalorisation de la pension » (1)

- Pour chaque individu, la somme des pensions servies pendant la retraite doit être égale, en moyenne, à la masse des droits qu'il a accumulé.



1 – L'arbitrage « montant de la pension liquidée » / « revalorisation de la pension » (2)

- Pour chaque individu, la somme des pensions servies pendant la retraite doit être égale, en moyenne, à la masse des droits qu'il a accumulé.

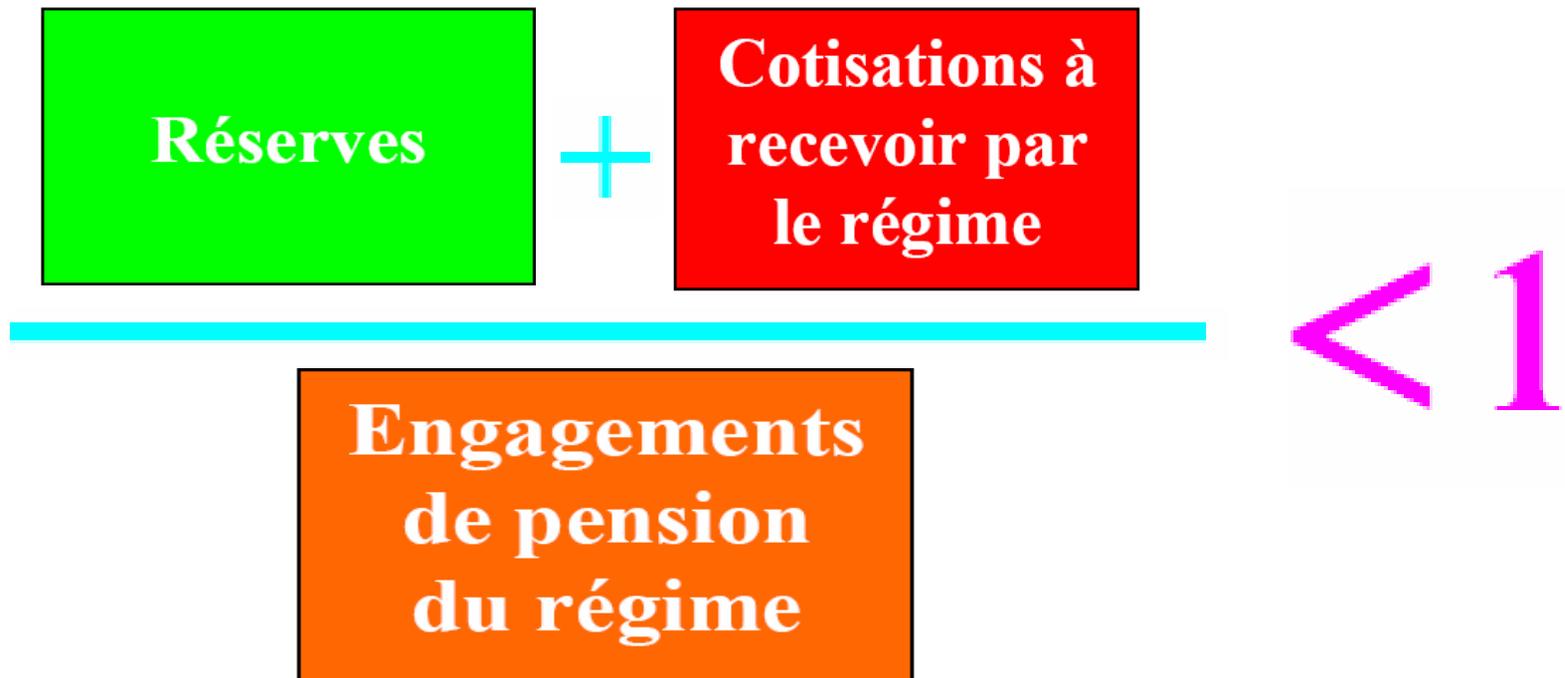


1 – Un déséquilibre financier potentiel

- La revalorisation des droits accumulés (salaire moyen) peut être supérieure au « rendement » de la répartition (masse salariale) lorsque l'emploi décroît
- La durée de versement des pensions pourrait être plus longue si les gains d'espérance de vie étaient sous-évalués
- Il est possible que le régime ne soit pas équilibré financièrement sur le long terme

1 – Le mécanisme automatique d'équilibre (1)

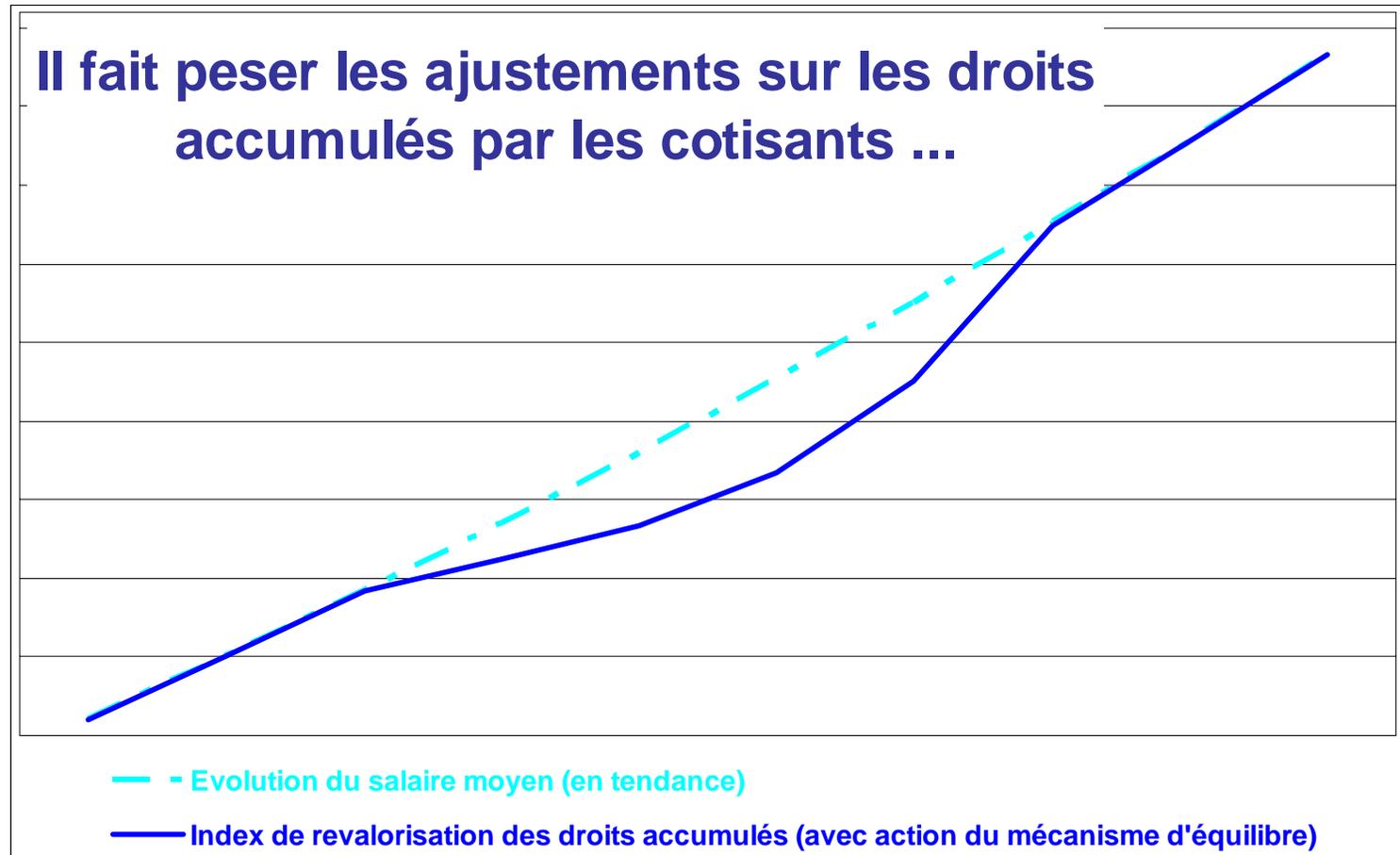
- Il se déclenche lorsque les recettes actuelles et futures du régime s'avèrent insuffisantes pour honorer les pensions à servir aujourd'hui et demain



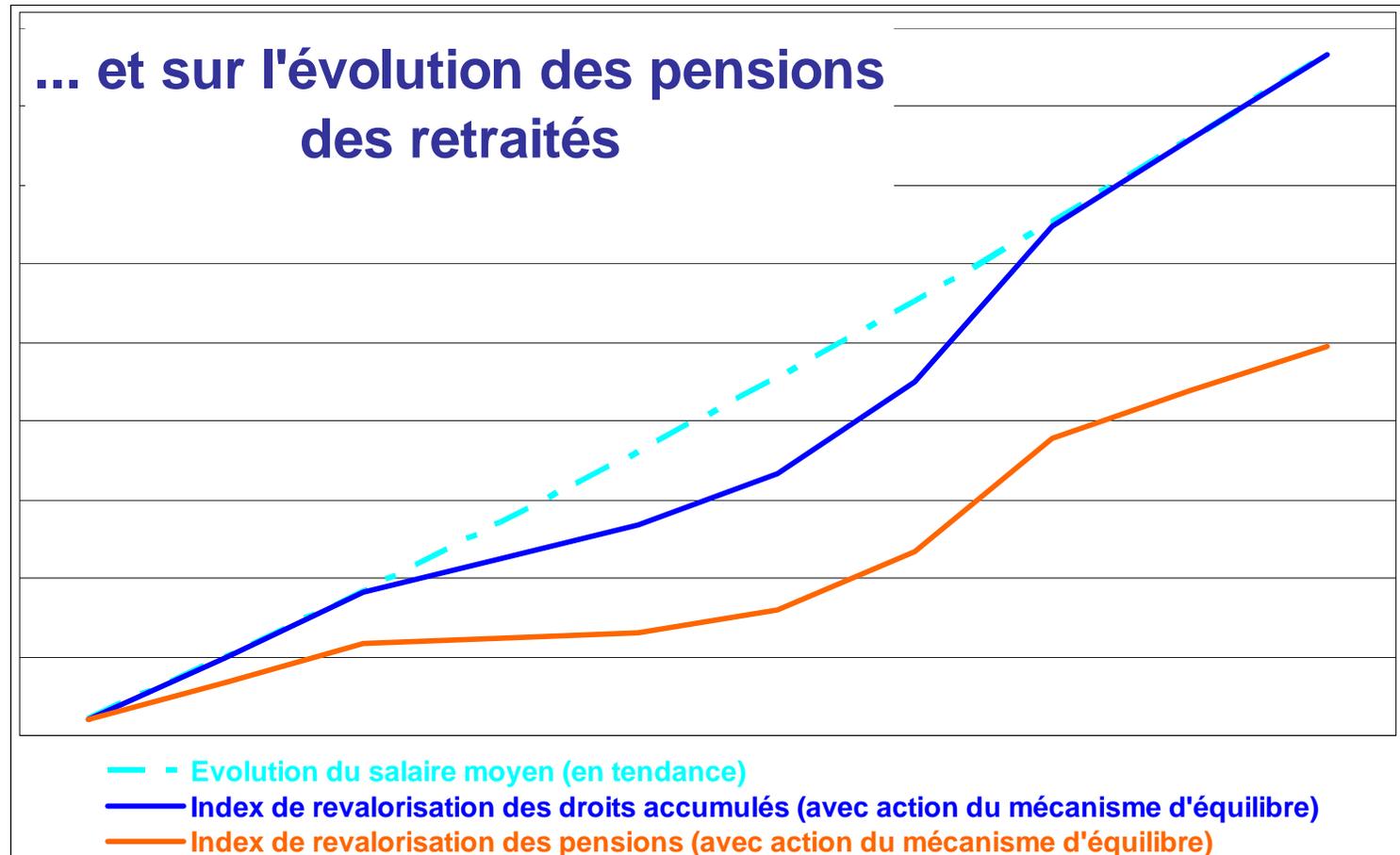
1 – Le mécanisme automatique d'équilibre (2)



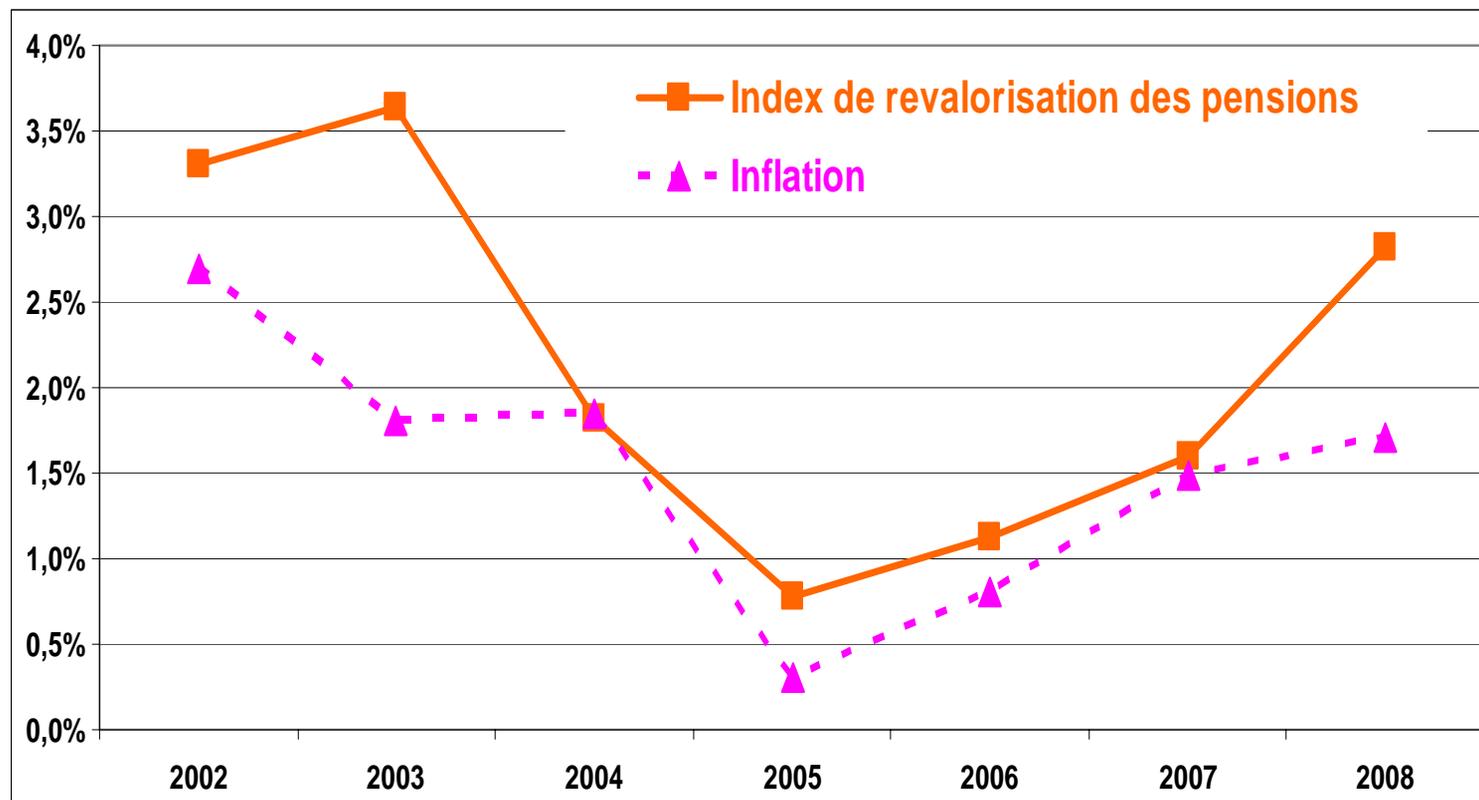
1 – Le mécanisme automatique d'équilibre (2)



1 – Le mécanisme automatique d'équilibre (3)



1 – L'évolution récente des pensions



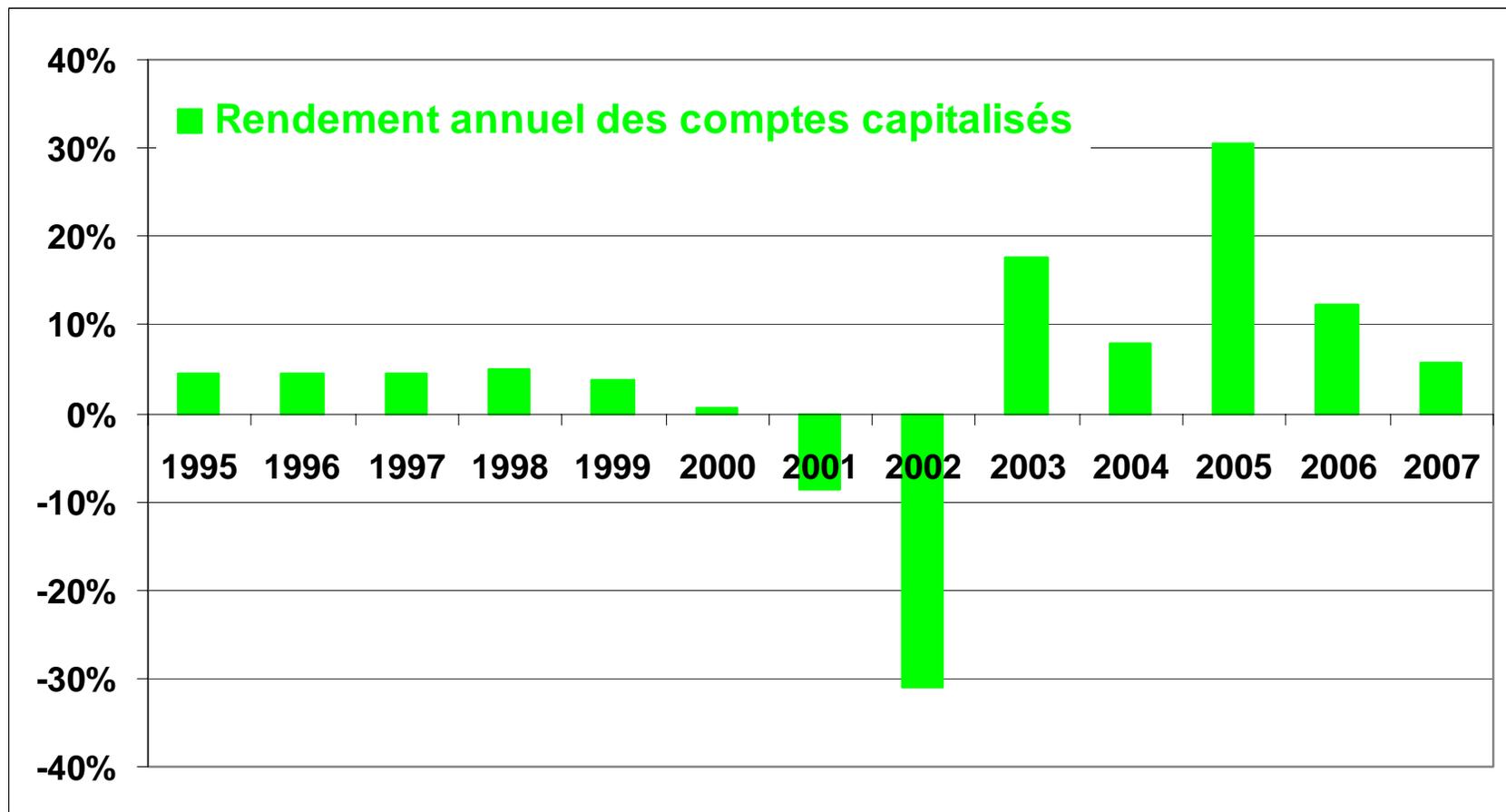
2 – Le calcul des pensions au sein des comptes capitalisés

- Premiépension – PPM -

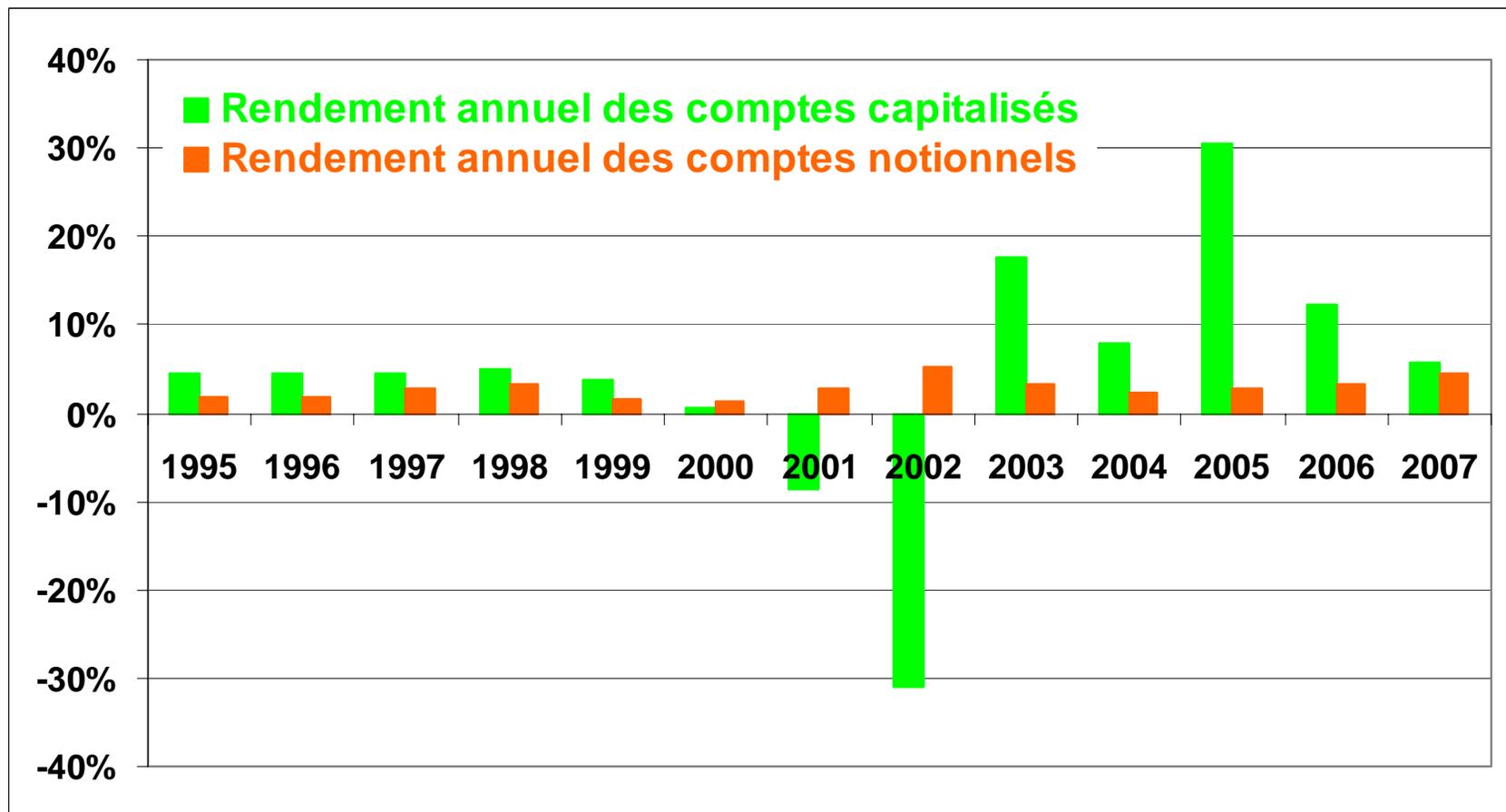
2 – L'accumulation des droits (1)

- Régime en capitalisation
- Les cotisations alimentent un compte individuel
- Ce capital réel évolue en fonction des rendements des placements
- Par nature, il y a une forte dispersion des rendements suivant les années

2 – L'accumulation des droits (2)



2 – L'accumulation des droits (3)



2 – Le calcul des pensions capitalisées (1)

- Le capital est uniquement converti en rente en fonction :
 - de l'espérance de vie moyenne à la retraite de la génération
 - d'une option de réversion – et de l'âge du bénéficiaire potentiel
 - d'un taux d'actualisation différent – correspondant à une espérance de rendement – suivant le choix d'une pension à montant garanti ou variable

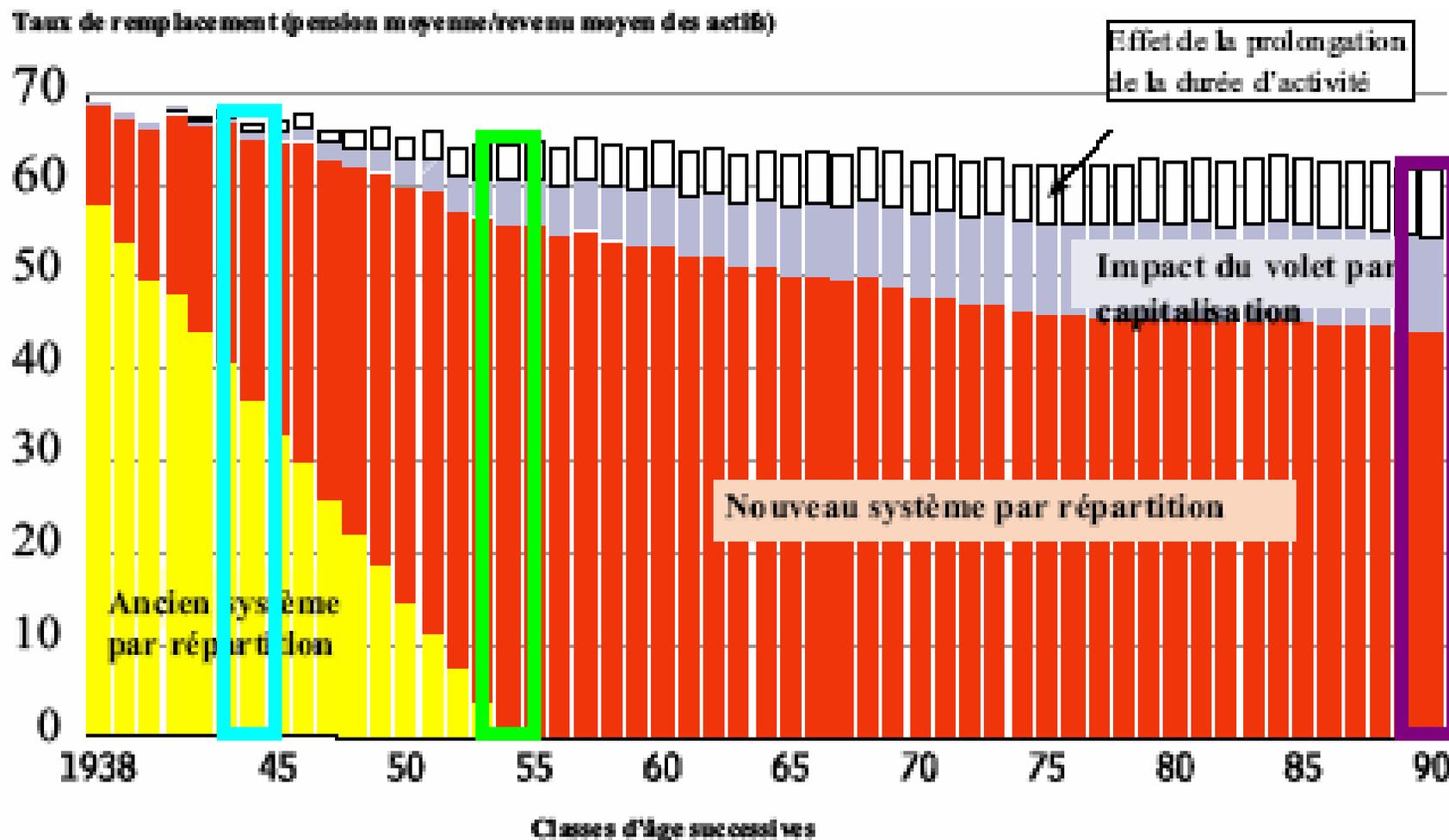
2 – Le calcul des pensions capitalisées (2)

- **Choix d'une pension à montant variable**
 - les bénéficiaires continuent de gérer leur capital – ils supportent donc le risque de sa dépréciation
 - la pension est recalculée chaque année en fonction de leur capital, de leur âge et du taux d'actualisation
- **Choix d'une pension à montant garanti**
 - un taux d'actualisation est déterminé et le montant obtenu sera fixe durant toute la retraite
 - le PPM gère le capital et reverse, le cas échéant, les bénéfices annuels

Conclusion (1)

- Les pensions sont fonction
 - des droits accumulés (virtuellement ou non)
 - de l'espérance de vie à la retraite de la génération
- Les pensions s'ajustent automatiquement
 - à la conjoncture macroéconomique
 - à la situation financière du régime de retraite
- Les personnes devront « choisir » entre un départ à la retraite plus tôt et un niveau de pension plus élevé

Conclusion (2)



Conclusion (3)

- Le calcul des pensions en Suède intègre la contrainte de l'équilibre financier dans ses paramètres
 - Prise en compte de l'espérance de vie à la retraite
 - Création du mécanisme automatique d'équilibre
- Les « risques économiques » sont répartis entre les cotisants et les retraités
 - Le mécanisme d'équilibre agit sur les droits des retraités et des cotisants
 - Les pensions sont revalorisées en lien avec l'évolution des salaires (revalorisation « autour » de l'inflation)

Conclusion (4)

- Mais, ces mécanismes n'ont pas tous encore été déclenchés
 - Les revalorisations des pensions ont toujours été supérieures à l'inflation
 - Le mécanisme automatique d'équilibre n'a pas eu à s'activer

Marco Geraci

- Chargé de mission
Conseil d'Orientation des Retraites

Contact

- marco.geraci@cor-retraites.fr